

Formulaire d'inscription

Nom :	
Prénom :	

Pour vous envoyer la confirmation d'inscription :

Email :	
---------	--

Lieu du vide-greniers : Parking Nord (Drive), 46 avenue de Lattre de Tassigny, 53000 LAVAL.

Les emplacements d'environ 2,25 m sont délimités par les places du parking.

Les véhicules ne pourront pas être conservés sur les emplacements.

Emplacements :	1	2	3	4	5	6	7	8
Total à régler :	6 €	11 €	16 €	21 €	26 €	31 €	36 €	41 €

Païement au choix :

- Par chèque à l'ordre de **APE DOLTO** à joindre à l'inscription

- Par HelloAsso :

Référence du paiement :

<https://www.helloasso.com/associations/association-parents-d-eleves-francoise-dolto/paiements/vide-grenoux-24-05-26>

Règlement : Voir [page 3](#).

J'ai lu et j'accepte le [règlement](#) de l'événement. Signature :

Le : _____

Dossier d'inscription complet :

- ☐ Formulaire d'inscription complété, règlement accepté
- ☐ Attestation sur l'honneur ci-après remplie et signée par le vendeur
- ☐ Photocopie d'une pièce d'identité du vendeur (carte d'identité, passeport)
- ☐ Paiement de l'inscription

à nous envoyer ou déposer dans la boîte aux lettres de l'APE :

APE Françoise Dolto
99 rue Charles Toutain
53000 LAVAL

(boîte aux lettres située à côté de l'entrée de l'école maternelle Françoise Dolto => accès parking enseignants derrière l'arrêt de bus Grenoux)

Contact : vide-greniers@ape-dolto.fr ⚠ **Merci de ne pas appeler l'école !!!** ⚠

Toutes les informations sur <https://www.ape-dolto.fr/vide-greniers/>

**Direction Secrétariat général et réglementation
Service Réglementation-élections**

Téléphone : 02 43 49 46 69
Courriel : reglementation@laval.fr

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

VENTE AU DEBALLAGE VIDE GRENIER

*(articles L.310-2 L.310-5, R.310-8, R.310-9 et R.310-19 du code de commerce
et articles R.321-1 et R.321-9 du code pénal)*

DECLARANT

Nom, prénoms _____

Adresse : n° _____ voie : _____

complément d'adresse : _____

Code postal _____ ville : _____

téléphone (fixe ou portable) : _____

- ☐ atteste sur l'honneur que **je n'ai pas participé à deux manifestations** de vente au déballage, au cours de l'année civile.
- ☐ que je ne propose que des objets personnels ou usagers.

Je soussigné, auteur de la présente déclaration certifie exacts, les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les dispositions prévues aux articles L.310-2, R.310-8 et R.310-9 du code de commerce.

Cette déclaration est accompagnée d'un justificatif de l'identité du déclarant (article 2 de l'arrêté ministériel du 9 janvier 2009).

Le _____
signature,

N° de la pièce d'identité :

Date de délivrance :

Règlement du Vide-Greniers



Article 1

L'exposant doit se plier au règlement de la manifestation. L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature ou d'expulser tout exposant susceptible de troubler l'ordre public ou la moralité de la manifestation.

Article 2

La manifestation est réservée aux particuliers pour la vente d'objets personnels et usagés. La vente d'armes en état de fonctionnement est interdite. La vente exclusive de vêtements ou de produits alimentaires est également interdite.

Article 3

Pour avoir accès à un emplacement, l'exposant doit avoir rempli les formalités administratives et s'être acquitté de son inscription. Le jour du vide-greniers, il devra être muni de la pièce d'identité fournie à l'inscription.

Article 4

Tout exposant s'engage à accepter l'emplacement qui lui est indiqué par la personne responsable de l'organisation. Il ne peut en aucun cas choisir son emplacement.

Article 5

L'accueil a lieu le matin de 6h30 à 8h30. Tout exposant se présentant après 9h00 se verra refuser l'installation de son stand. L'exposant s'engage à recevoir le public à partir de 9h00 et à ne pas remballer avant 17h00, sauf intempéries et sur autorisation de l'organisateur.

Article 6

Les véhicules ne pourront pas être conservés sur les emplacements.

Article 7

Les objets déballés appartiennent et sont sous la responsabilité de l'exposant, tant en cas de casse, de vol ou d'autre préjudice.

Au départ de l'exposant, l'emplacement devra être propre, débarrassé de tout objet, papiers et déchets.